

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école Saint-François-d'Assise**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise, tenue à l'école, le mardi 20 février 2018, 18 h 30.

Sont présents

Jessica Roy,	parent et présidente;
Christopher Carrie,	parent et vice-président
Marie-Andrée Yelle,	parent
Mélissa Rudd,	parent
Julie Bellefroid,	parent, arrivée à 18h40
Sylvie Valiquette,	enseignante
Sylvie Pelletier,	enseignante
Élise Daigle,	enseignante
Sonia Girard,	technicienne du service de garde, départ à 20h30
Lucie Grenon,	représentante de École-O-Village, arrivée 18h40

Est absente

Marie-France Moquin, représentante de la municipalité de Frelighsburg

Est également présente

Rachel Savoie, directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h35 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Jessica Roy accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est demandé par madame Jessica Roy d'ajouter aux varia le point FDS et la conférence pour le comité de parents (afin d'entériner la résolution pour la conférence « Le comité de parents : pivot de la participation parentale » (point 15).

Il est proposé par madame Mélissa Rudd appuyée par madame Sonia Girard et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts mentionnés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

3. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2017

Au point 12 : ajouter les sous-titres pour les paragraphes suivants :

- Mot de la direction : paragraphe débutant par « La direction présente une... »
- Mot du représentant de parents : paragraphe débutant par « approbation de la projection... »

Il est proposé par madame Sylvie Pelletier appuyée par monsieur Christopher Carrie et résolu d'adopter le procès-verbal du 28 novembre 2017 avec les changements mentionnés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

4. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2017

Point 6 – ajout de la mention que le projet est organisé par École-o-Village.

Point 7- à corriger pour lire : d'adopter la création des nouveaux FDS telle que spécifiée dans le tableau en annexe

Suivis

Succès de la conférence intimidation

Inscription 2018-2019 : Le virage a été fait afin que toutes les inscriptions se fassent via le portail parent. 92 % des familles ont procédé à l'inscription à ce jour. Madame Marie-Andrée Yelle fait mention que l'an prochain, les parents des élèves de 6^e année devraient être avisés que les inscriptions pour le secondaire arrivent plus tard et encore « papier » pour certaines écoles secondaires.

20CÉ1718-027

20CÉ1718-028

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École Saint-François-d'Assise**

20CÉ-02

École Bruntland – L'enseignante Maryse Boisvert a fait des recherches sur ce projet. Celui-ci touche 4 valeurs de façon particulière et l'école doit s'engager à faire des activités en lien avec ses 4 valeurs pendant l'année scolaire. Le projet sera discuté à nouveau l'année prochaine lorsque le plan de réussite éducative sera à retravailler.

20CÉ1718-029

Il est proposé par madame Élise Daigle appuyée par monsieur Christopher Carrie et résolu que le procès-verbal du 12 décembre 2017 soit adopté avec les corrections mentionnées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent

6. SUIVI INTIMIDATION ET COMPORTEMENT INTIMIDANT

Aucun cas d'intimidation officiellement rapporté. Par contre, deux cas de comportement intimidant ont été rapportés.

20CÉ1718-030

7. PARASCOLAIRE (À ENTÉRINER)

Il est proposé par madame Marie-Andrée Yelle appuyée par madame Mélissa Rudd et résolu que les activités de danse-yoga, de basketball, de gymnastique, de théâtre, d'échec et d'improvisation soient proposées aux élèves comme activités parascolaires pour l'hiver 2018.

Adopté à l'unanimité

8. PARASCOLAIRE (PROCÉDURE)

Il est proposé qu'un document soit déposé sur le site internet de l'école et que les personnes offrant des activités parascolaires le complètent avec des dates limites de dépôt des offres.

Le document devra comporter les renseignements suivants, entre autres : le nombre de cours, le jour de la semaine (lundi, mardi, etc.), l'heure des cours, la date de début, le montant total de l'activité, le nombre minimal de participants requis pour l'activité, un paragraphe explicatif de l'activité et le nom de la personne responsable.

Une première ébauche sera effectuée par Valérie Snyder et présentée au prochain CÉ pour approbation.

Par la suite, les activités parascolaires choisies par le CÉ seront acheminées par courriel aux parents (par papier seulement aux parents qui n'ont pas d'adresse électronique) et sur la nouvelle page Facebook de l'école.

9. UKULÉLÉS

20CÉ1718-031

Il est proposé par monsieur Christopher Carrie appuyé par madame Mélissa Rudd et résolu que l'achat de Ukulélés au montant de 1 896.28 \$ pour les cours de musique, à la suite de la subvention obtenue par Teprine Baldo, soit accordé.

Adopté à l'unanimité

10. ESCRIME ET HIP-HOP

20CÉ1718-032

Il est proposé par madame Julie Bellefroid et secondé par monsieur Christopher Carrie que le montant de 840 \$ pour ces activités soit payé à l'aide du FDS - activités.

Il est demandé qu'un montant de 500 \$ destiné à la bibliothèque soit transféré au FDS pour cette activité et qu'un montant de 500 \$ sera demandé à École-o-Village pour compenser pour la bibliothèque.

11. SERVICE DE GARDE - RELÂCHE

20CÉ1718-033

Il est proposé par madame Marie-Andrée Yelle appuyée par madame Jessica Roy et résolu que le service de garde soit officiellement fermé lors de la semaine de relâche.

Adopté à l'unanimité

12. SERVICE DE GARDE – JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

À la suite d'une présentation des coûts par Sonia Girard, le CÉ décide d'offrir le service de garde aux trois prochaines journées pédagogiques, peu importe le nombre de participants

20CÉ1718-034

Il est proposé par madame Élise Daigle appuyée par madame Sylvie Pelletier et résolu que la journée pédagogique du 29 janvier soit ouverte selon le thème « journée magique » peu importe le nombre d'inscriptions.

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École Saint-François-d'Assise**

20CÉ-03

20CÉ1718-035

Il est proposé par madame Élise Daigle appuyée par madame Sylvie Valiquette que les journées pédagogiques du 12 mars (journée scientifique), 3 avril (Pâques) et 30 avril (cowboy) soient ouvertes peu importe le nombre d'inscriptions.

Adopté à l'unanimité

20CÉ1718-036

Il est proposé par madame Jessica Roy appuyée par madame Mélissa Rudd d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde tel quel avec l'ajout de la date du début des classes d'août 2018.

Adopté à l'unanimité

13. COUR D'ÉCOLE

Il est demandé à École-o-village de transmettre à l'école, un montant de 2 500 \$ réservé pour les améliorations prévues pour la cour d'école.

20CÉ1718-037

Il est proposé par madame Marie-Andrée Yelle appuyée par monsieur Christopher Carrie de prendre la soumission de l'option # 1 de Lignco Sigma inc. au montant de 1 975 \$ avant taxes, soit celle sans le dessin d'arbre.

20CÉ1718-038

Il est proposé par madame Marie-Andrée Yelle appuyée par monsieur Christopher Carrie qu'un montant de 2 500 \$ soit transféré du budget FDS bibliothèque au FDS cour d'école.

Adopté à l'unanimité

14. RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION 2018-2019

Monsieur Christopher Carrie mentionne un changement apporté – élève transféré d'une école à une autre en cas de débordement.

15. CONFÉRENCE - COMITÉ DE PARENTS : PIVOT DE LA PARTICIPATION PARENTALE DE DÉCEMBRE 2017

20CÉ1718-039

Il est proposé par madame Sylvie Pelletier appuyée par madame Julie Bellefroid que la dépense de 25 \$ pour la projection de cette conférence soit prit dans le budget du CÉ.

16. MOT DES PARENTS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Réfrigérateur dans la cafétéria : Est non fonctionnel, peut-il être réparé ou changé dans les plus brefs délais?

Poste de présidence : Madame Jessica Roy sera disponible pour des remplacements à la commission scolaire dès le 15 mars 2018. Elle ne pourra plus présider les rencontres d'avril et de juin. Un remplaçant devra être nommé au début du prochain CÉ.

17. MOT DU REPRÉSENTANT DE PARENTS

Formation des membres CÉ – puisqu'il n'y a eu aucune formation pour les membres du CÉ cette année, un des cours suivants sera offert d'ici la fin de l'année: l'habileté d'influence, le budget de l'école ou l'ABC de l'engagement scolaire. Le choix sera déterminé lors du prochain CP.

D'autres formations seront offertes par le comité de parents, budget d'école et habileté d'influence, pour l'ensemble des parents de la commission scolaire. Ces formations seront payantes.

D'autres formations offertes aux parents à venir: neuropédagogie et anxiété

Le congrès des CP se tiendra à Rivière-du-Loup les 1^{er} et 2 juin prochain. Monsieur Christopher Carrie a donné son nom pour y participer.

18. MOT DES ENSEIGNANTS

Semaine des services de garde : Idée proposée – des parents viendraient surveiller un midi durant la semaine afin de donner la chance aux surveillantes de dîner avec l'équipe-école.

Activités à venir : Zoo l'hiver et glissade la semaine prochaine

Activités organisées par l'enseignant d'éducation physique : tournoi de hockey – olympiques – achat d'une table de hockey sur table. Son implication est remarquable. Chapeau! Mention de l'appréciation de tous les parents et enseignants du CÉ.

Syndicat : plutôt que de modifier les tâches des élèves en difficulté, le syndicat demande de leur fournir davantage de ressources.

19. MOT DU SERVICE DE GARDE

Tout a été dit au point # 12 – Sonia a déjà dû quitter.

20. MOT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

École-o-Village : Toujours en attente de développement en ce qui concerne le projet École-eau-courant déposé au Pacte Brome-Missisquoi.

21. MOT DE LA DIRECTION

Journées de tempête : Pour 2018-2019, valider si on ne pouvait pas se jumeler avec une autre école pour le service de garde.

22. VARIA

Méchoui : Les parents du CÉ demandent à ce qu'une lettre soit envoyée aux parents à la suite du méchoui 2017 afin d'informer les parents du succès de l'événement, mais surtout pour débiter la formation d'un nouveau comité méchoui 2018. La lettre sera transmise à Valérie Snyder pour les dernières corrections et pour la validation de la direction.

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Sylvie Pelletier appuyée par madame Marie-Andrée Yelle et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 26.

20CÉ1718-040

Présidente

Directrice